



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mille dix-sept, le vendredi sept avril à vingt heures trente, le conseil communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à Blausasc, au siège de la communauté de communes, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Edmond Mari.

DEPARTEMENT
des ALPES-MARITIMES

Communauté de
communes du pays
des Paillons

OBJET :

Débat d'orientations 2017

Décision n° 17 04 01

Etaient présents : Messieurs Edmond Mari, Maurice Lavagna, Francis Tujague, Pierre Donadey, Cyril Piazza, Michel Lottier, Madame Monique Giraud-Lazzari, Messieurs Michel Calmet, Jean-Marc Rancurel, Noël Albin, Madame Edith Lonchamp, Monsieur Christian Dragoni, Mesdames Martine Brun, Evelyne Laborde, Messieurs Yves Pons, Gérard Branda, Jacques Saulay, Georges Gaede, Madame Michèle Maurel, Monsieur Gérard De Zordo, Mesdames Nadine Ezingard, Alexandra Russo, Monsieur Jean-Claude Vallauri, Madame Christiane Blanc-Ricort, Monsieur Jean Nicolas, Mesdames Béatrice Ellul, Germaine Millo, Monsieur Jean-Marie Franco et Madame Sylvie Gantelme formant la majorité des membres en exercice.

Absents représentés : Monsieur Joël Gosse par Monsieur Christian Dragoni, Monsieur Philippe Mineur par Madame Alexandra Russo, Madame Marie-Thérèse Barrios-Breton par Monsieur Pierre Donadey, Monsieur Stéphane Sainsaulieu par Madame Martine Brun.

Absents excusés : Messieurs Robert Nardelli, Bernard Martinez, Marc Leroy,

Madame Alexandra Russo a été nommée secrétaire de séance

Le président développe les éléments essentiels du rapport d'orientations budgétaires 2017 adressé aux membres du conseil avec la convocation.

Contexte local

- 1- Un accroissement de la population qui passerait de 26 248 habitants (recensement INSEE de 2015) à 28 800 habitants en 2019, ce qui démontre l'attractivité du territoire tout en ayant des conséquences directes sur les recettes (augmentation des bases) et sur les dépenses (services communautaires dédiés à la population : collecte des déchets, accueil petite enfance).
- 2- Une légère baisse de l'impôt économique avec 3 113 554 € de recettes en 2015, 2 935 300 en 2016 et 2 986 445 € prévus en 2017.
- 3- Une légère évolution des impôts des ménages (6 635 199 € en 2015, 6 694 260 € en 2016 et 6 777 859 € prévus en 2017 €) avec des taux d'imposition constants par rapport à 2016.
- 4- Une dotation globale de fonctionnement (DGF) avec une diminution qui se poursuit depuis 2013 même si elle est ralentie depuis 2016.

Budget général 2017

Quatre éléments forts caractérisent ce budget : sincérité, maîtrise et rigueur, sagesse, soutien de l'investissement.

1/ La section de fonctionnement

Les recettes ont été calculées en tenant compte de l'accroissement de la population et avec des bases prévisionnelles en légère augmentation pour le calcul des impôts.

Les dépenses ont été stabilisées après une phase dédiée à des modifications de fonctionnement :

- Au niveau des charges de personnel : elles sont en augmentation principalement par la reprise au 01/01/2017 du personnel de l'Association pour le Développement du Pays des Paillons (ADPP), d'une augmentation du point d'indice et de la hausse de certaines cotisations.
- Au niveau des charges à caractère général, il a été tenu compte des nouvelles modalités de fonctionnement des salles de spectacles, ce qui a eu pour effet d'augmenter le chapitre des « charges à caractère général » et diminuer le chapitre « autres charges de gestion courante ».
- En matière d'attribution de compensation, il a été proposé de maintenir les mêmes montants qu'en 2016.
- En matière de dotation de solidarité, il est prévu de soustraire 1,5€ au 15€ suite à la dissolution de l'ADPP, ce qui portera la dotation à 13,5 € par habitant.

Nombre de conseillers en
exercice : 36

Nombre de présents : 29
Nombre de votants : 33

- Pour les subventions aux associations jeunesse, il a été proposé de maintenir les mêmes subventions qu'en 2016.
- Au niveau du virement à la section d'investissement, sa diminution est très marquée du fait notamment d'une augmentation des dépenses de personnel.
- Au niveau des charges financières, un emprunt de 1 millions d'euros a été contracté en 2016, ce qui a eu pour effet d'augmenter le remboursement annuel du capital ainsi que les charges d'intérêts.

La section d'investissement

Les principales opérations structurantes s'élèvent à 16 millions d'euros.

- La déchetterie communautaire pour près de 5,5 millions d'euros, projet dont le coût a été réévalué de 1 191 960 € pour tenir compte des nouvelles réglementations, des besoins actualisés et des nouveaux concepts d'installations. Ce futur équipement nécessitera une étude sur son coût de fonctionnement comme l'impose la loi NOTRe.
- La salle polyvalente et de spectacles à L'Escarène pour 2 510 000 €.
- La nouvelle crèche à Contes, estimée à 2 695 000 €, qui permettra de passer de 30 places à 50 places d'accueil.
- L'aménagement numérique avec la desserte du territoire en fibre optique permettant d'offrir un accès au Très Haut Débit aux habitants et aux entreprises du pays des Paillons. La totalité de l'investissement, soit 2,19 millions d'euros, est inscrite au budget depuis 2016.
- La salle de spectacles et de loisirs à la Grave de Peille, pour 1 240 000 €.
- La réouverture de la route du Rémaurian, suite à un important éboulement, qui est programmée pour un coût estimatif de 890 000 €.
- Les conteneurs enterrés pour 1 200 000 €
- Les fonds de concours aux communes pour pouvoir mener à bien des projets qui maillent le territoire d'équipement structurants selon diverses thématiques.

Budget de la petite enfance 2017

Il est caractérisé par une augmentation des dépenses de fonctionnement, ce qui a pour effet d'augmenter le montant de la participation de la communauté de communes.

Un nouveau système de restauration dans les crèches est à l'étude. Il porte sur la mise en place d'une cuisine centrale avec ensuite livraison des repas. Ce changement d'organisation devrait permettre de faire des économies tant en charges à caractère général qu'en charge de personnel.

Cette présentation a été suivie d'un débat permettant aux membres du conseil d'exprimer leur opinion sur le rapport d'orientations budgétaires tel qu'annexé à la présente délibération.

Le conseil communautaire a pris acte de la tenue de ce débat portant sur les orientations budgétaires 2017 et la prospective 2017-2020.

**Le conseil communautaire, oui l'exposé du président,
après en avoir délibéré**

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits, pour expédition conforme

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

006-240600593-20170407-170401-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet: 11/04/2017

